

# ANTÓNIO JUZARTE ROLO

ASSOCIÉ

---

## DOMAINES DE PRATIQUE

Droit Commercial et des Sociétés | Droit Bancaire  
et Financier

## SERVICES

Investissement Étranger au Portugal

## LANGUES

Portugais, Anglais, Espagnol, Français

## EMAIL

[ajr@paresadvogados.com](mailto:ajr@paresadvogados.com)



António a conseillé sur des acquisitions, fusions et scissions d'entreprises, ainsi que sur des processus de restructuration de sociétés et de groupes de sociétés, couvrant divers secteurs d'activité, tant au niveau national qu'en transactions transfrontalières.

Il a également conseillé des sociétés de gestion de fonds d'investissement, de capital-investissement et de capital-risque, y compris la préparation des règlements de gestion correspondants et les interactions avec les régulateurs, fournissant des conseils sur le développement des activités de ces organismes d'investissement collectif.

António a aussi de l'expérience dans le conseil aux sociétés (par exemple, en matière de litige avec les clients) et aux particuliers concernant leurs affaires courantes, notamment dans la préparation, la négociation et l'exécution des contrats nécessaires au développement de leurs activités commerciales. Il a principalement travaillé avec des clients des marchés espagnol et anglais. Il est coordinateur de la pratique du Droit Commercial et des Sociétés.

## PARCOURS PROFESSIONNEL

---

- Associé de PARES depuis 2017
- Avocat Collaborateur de PARES depuis 2012
- Avocat Collaborateur de Sérvulo & Associados (2011-2012)
- Avocat Collaborateur de Abreu Advogados (2007-2011)
- Avocat Collaborateur de Uría & Menendez (2000-2007)
- Avocat Stagiaire chez Roquette, Vaz Pinto, Marques dos Santos, Teixeira da Costa & Correia Botelho - Société d'Avocats (1998-2000)
- Avocat stagiaire chez Manches LLP (1998)

## FORMATION ACADÉMIQUE

---

- LL.M en Droit des Affaires Internationales à l'Université Catholique Portugaise (2009)
- Cours de spécialisation en Droit Commercial à l'Université Catholique Portugaise (2003)
- Licence en Droit de la Faculté de Droit de l'Université de Lisbonne (1998)